

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf septembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Monnaie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal, Maison Baric, sous la Présidence de Monsieur Olivier VIÉMONT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27 - quorum : 14.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 septembre 2020.

Présents (24) : M. Olivier VIÉMONT, M. Jacques LEMAIRE, Mme Anne-Marie LÉGER, M. Vincent BOSSÉ, Mme Nathalie PILON, M. Christophe GAUDICHEAU, Mme Véronique PRUD'HOMME, M. Christophe DUVEAUX, Mme Anne PORHEL, Mme Doris BARRET, M. Dominique ARNAUD, Mme Candy ROBINEAU, M. Guillaume TOUSSAINT, M. Jean-Luc PAROISSIEN, Mme Morgane BÉSNIER, M. Alexandre GRENIER, Mme Christèle NIVARD, M. Sébastien SZWENGLER, Mme Ghislaine PÉTEREAU, M. Jean-Marc SCHNEL, Mme Laurence MARI, M. Fabrice ALLAMÉLOU, Mme Marie-Christine POURADIER, M. David LEVIEUGE.

Absents excusés (3) : M. Jean-Paul DAL PONT, Mme Marie-Caroline MORLON, Mme Marie PORHEL.

Pouvoirs (2) : Mme Marie-Caroline MORLON à Mme Anne-Marie LÉGER, Mme Marie PORHEL à Mme Anne PORHEL.

Mme Candy ROBINEAU a été élue secrétaire de séance.

2020-09-01 : Finances : budget supplémentaire du service public de l'eau potable

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jacques LEMAIRE, premier adjoint au maire, délégué aux Finances, Personnel, Moyens Généraux et Bâtiments qui présente au Conseil municipal le projet de budget supplémentaire 2020 du service public de l'eau. Il rappelle que les annexes à la note explicative, accompagnant la convocation à la séance du jour, détaillaient le projet article par article. Il passe en revue chacun des chapitres rappelle le détail des RAR en dépenses et en recettes ainsi que l'affectation du résultat 2019.

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jacques LEMAIRE, 1^{er} Adjoint délégué aux Finances, Personnel, Moyens Généraux, Bâtiments

VU l'avis de la Commission des Finances, du Personnel, des Moyens Généraux et des Bâtiments réuni en séance le 22 septembre 2020 ;

Le Conseil municipal,

*Considérant le projet de budget supplémentaire 2020 du budget annexe de gestion de l'eau,
après délibération,*

Voix pour	22
Voix contre	0
Abstentions	4

Jean-Marc SCHNEL, Laurence MARI, Marie-Christine POURADIER, David LEVIEUGE

- choisit de voter le budget par nature et par chapitre,
- adopte le budget supplémentaire qui s'équilibre en section de fonctionnement à 256 729,43 euros et en section d'investissement à 349 692,08 euros tel qu'annexé.

2020-09-02 : Finances : budget supplémentaire du service public de l'assainissement collectif

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jacques LEMAIRE, premier adjoint au maire, délégué aux Finances, Personnel, Moyens Généraux et Bâtiments qui présente au Conseil municipal le projet de budget supplémentaire 2020 du service public de l'assainissement collectif. Il rappelle que les annexes à la note explicative, accompagnant la convocation à la séance du jour, détaillaient le projet article par article. Il passe en revue chacun des chapitres rappelle le détail des RAR en dépenses et en recettes ainsi que l'affectation du résultat 2019.

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jacques LEMAIRE, 1^{er} Adjoint délégué aux Finances, Personnel, Moyens Généraux, Bâtiments

VU l'avis de la Commission des Finances, du Personnel, des Moyens Généraux et des Bâtiments réuni en séance le 22 septembre 2020 ;

Le Conseil municipal,

*Considérant le projet de budget supplémentaire 2020 du budget annexe de l'assainissement collectif,
après délibération,*

Voix pour	22
Voix contre	0
Abstentions	4

Jean-Marc SCHNEL, Laurence MARI, Marie-Christine POURADIER,
David LEVIEUGE

- choisit de voter le budget par nature et par chapitre,
- adopte le budget supplémentaire qui s'équilibre en section de fonctionnement à 196 335,34 euros et en section d'investissement à 337 117,25 euros tel qu'annexé.

2020-09-03 : Finances : budget supplémentaire de la commune de Monnaie

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jacques LEMAIRE, premier adjoint au maire, délégué aux Finances, Personnel, Moyens Généraux et Bâtiments qui présente au Conseil municipal le projet de budget supplémentaire 2020 de la commune de Monnaie. Il rappelle que les annexes à la note explicative, accompagnant la convocation à la séance du jour, détaillaient le projet article par article. Il passe en revue chacun des chapitres, rappelle le détail des RAR en dépenses et en recettes ainsi que l'affectation du résultat 2019.

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jacques LEMAIRE, 1^{er} Adjoint délégué aux Finances, Personnel, Moyens Généraux, Bâtiments

VU l'avis de la Commission des Finances, du Personnel, des Moyens Généraux et des Bâtiments réuni en séance le 22 septembre 2020 ;

Le Conseil municipal,

Considérant le projet de budget supplémentaire 2020 du budget principal de la commune de Monnaie, après délibération,

Voix pour	21
Voix contre	1
Abstentions	4

Jean-Marc SCHNEL

Laurence MARI, Fabrice ALLAMÉLOU, Marie-Christine POURADIER,
David LEVIEUGE

- choisit de voter le budget par nature et par chapitre,
- adopte le budget supplémentaire qui s'équilibre en section de fonctionnement à 557 367,01 euros et en section d'investissement à 1 919 193,55 euros tel qu'annexé.
- approuve le versement d'une aide exceptionnelle aux associations sportives Monnaie Basket Club de 4200 € et Union Sportive de Monnaie (section football) de 4200 € inscrite dans le présent budget supplémentaire pour compenser une partie des pertes financières due à l'état d'urgence sanitaire et du confinement.

2020-09-04 : Finances : désignation des membres de la CCID

Monsieur le Maire rappelle qu'à l'issue des élections municipales, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants ;
- de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants dans les autres cas.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale. Elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double (32 personnes si la population de votre commune est supérieure à 2 000 habitants), proposée sur délibération du conseil municipal.

ENTENDU l'exposé de Monsieur Olivier VIEMONT, Maire de Monnaie,

CONSIDERANT les rôles d'imposition sur la commune de Monnaie,

*Le Conseil municipal,
après délibération,*

Voix pour	26
Voix contre	0
Abstention	0

VALIDE la liste à proposer au Directeur des Finances Publiques pour composer la commission communale des impôts directs telle que présentée ci-dessous.

COMMISSAIRES TITULAIRES	SUPPLEANTS
<p>Contribuables domiciliés hors de la commune : 1 <i>DION Jean-Pierre</i>, La Madeleinerie – 37380 CROTELLES 2 <i>LEQUIPPE Claude</i>, 5 rue Charles Bordes – 37210 VOUVRAY</p> <p>Contribuables domiciliés dans la commune : 3 <i>JANNEAU Patricia</i> 10, rue de Villeneuve – 37380 MONNAIE 4 <i>LEMAIRE Jacques</i> 29, rue Alfred Tiphaine – 37380 MONNAIE 5 <i>VIGNEAU Pierre</i> La Carte – 37380 MONNAIE 6 <i>CASAMAYOU-BOUCAU Bérengère</i> Le Mortier – 37380 MONNAIE 7 <i>MENARD Michel</i> 7 Bis, rue de Verdun - 37380 MONNAIE 8 <i>LEMEUNIER Jocelyne</i> 22, rue Alfred Tiphaine – 37380 MONNAIE 9 <i>GUILLON Michel</i> La Berlottière – 37380 MONNAIE 10 <i>AUBRY Isabelle</i> 6, rue Pierre de Coubertin - 37380 MONNAIE 11 <i>LEMAIRE Francis</i> 7, rue du Charme – 37380 MONNAIE 12 <i>NORTIER Philippe</i> 56, route de Reugny – 37380 MONNAIE 13 <i>WOLFF Daniel</i> 3 bis, rue Aristide Briand – 37380 MONNAIE 14 <i>VIGNEAU Sébastien</i> La Renardière – 37380 MONNAIE Propriétaires de bois ou de forêt : 15 <i>CHERPEAU Robert</i> 4, rue de la Taille Pied D'Or – 37380 MONNAIE 16 <i>MILON André</i> Bellevue – 37380 MONNAIE</p>	<p>Contribuables domiciliés hors de la commune : 1 <i>BRULIN Tony</i>, Ferme du Château de Moncontour – 37210 VOUVRAY 2 <i>GILET Michel</i>, 77, rue de la mairie – 37210 PARCAY-MESLAY</p> <p>Contribuables domiciliés dans la commune : 3 <i>MERCIER Thérèse</i> 7, rue des Mésanges – 37380 MONNAIE 4 <i>DELMOTTE Daniel</i> 25, rue du Charme – 37380 MONNAIE 5 <i>BOUCLE Alain</i> Le Fief Bouju – 37380 MONNAIE 6 <i>GUYOT Annick</i> 50, rue Nationale – 37380 MONNAIE 7 <i>MARLY Josiane</i> 20 bis, rue du Charme – 37380 MONNAIE 8 <i>ABED Djilali</i> 3, rue des Eglantines – 37380 MONNAIE 9 <i>DILLIES Philippe-Michel</i> 31 Rue du Plat d'Étain – 37380 MONNAIE 10 <i>DUTHOO Robin</i> Les Belles Ruries – 37380 MONNAIE 11 <i>EVEN Marie-Claire</i> La Barillière – 37380 Monnaie 12 <i>PASQUEREAU Jacques</i> 25, rue de Villeneuve – 37380 MONNAIE 13 <i>HUVET Marjorie</i> 1A, rue de la Pierre à Bidault – 37380 MONNAIE 14 <i>RESSAULT Françoise</i> 23, rue Alfred Tiphaine – 37380 MONNAIE Propriétaires de bois ou de forêt : 15 <i>BERRUER Philippe</i> 82, rue du Carroi Boucher – 37380 MONNAIE 16 <i>BOURILLON Frédéric</i> 30 bis, rue Vaufoynard – 37210 ROCHECORBON</p>

2020-09-05 : Personnel : mise à jour du tableau des emplois permanents et non permanents

Monsieur le Maire donne la parole à Jacques LEMAIRE, Adjoint délégué aux Finances, Personnel, Moyens Généraux et Bâtiments qui rappelle qu'il y a lieu de mettre à jour, à compter du 1^{er} octobre, le tableau des emplois suite aux derniers départs effectifs d'agents à la retraite et de la fin des recrutements nécessaires à remplacer ces mêmes agents ou des agents ayant quitté la commune de Monnaie par voie de mutation. La mise à jour consiste à :

- Un poste de rédacteur aurait dû être fermé suite à un départ à la retraite en 2019 remplacé par un agent administratif principal de 2^{ème} classe ;
- Un second poste de rédacteur est fermé suite à un départ à la retraite au 1^{er} octobre en 2020 ;
- Un poste d'Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe est ouvert pour permettre un avancement ;
- Un poste de gardien-brigadier est fermé suite au recrutement d'un adjoint technique officiant en tant qu'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) - Garde communal ;
- Un poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe est fermé suite à un départ par mutation ;
- Deux postes d'Adjoint technique principaux sont fermés (mise à jour suite à un départ en mutation et un poste resté ouvert sans être pourvu) ;
- Un poste d'adjoint technique territorial est ouvert pour l'ASVP - Garde communale.

Le besoin de remplacement d'agents titulaires partis à la retraite ou par voie de mutation a pu être également comblé dans certains cas par des recrutements d'agents non titulaires. Il conviendra également de modifier le tableau des emplois non permanents au 1^{er}/10/2020.

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics ;

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant;

CONSIDERANT qu'il appartient donc à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade ;

CONSIDERANT le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 07 juillet 2020 ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jacques LEMAIRE, 1^{er} Adjoint délégué aux Finances, Personnel, Moyens Généraux, Bâtiments

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, avec

Voix pour	26
Voix contre	0
Abstention	0

DECIDE de modifier comme suit le tableau des emplois permanents :

Tableau des emplois permanents				
Grade	Temps	Nbre de postes au 1 ^{er} janvier 2020	Nbre de postes au 1 ^{er} juillet 2020	Nbre de postes au 1 ^{er} octobre 2020
Emploi fonctionnel DGS		1	1	1
Filière Administrative		7	6	5
Attaché Territorial	35h	1	1	1
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	35h	3	3	1
Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	35h	1	1	2
Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	35h	2	1	1
Filière Police		1	1	0
Gardien-brigadier	35 h	1	1	0
Filière Sociale		8	7	7
Assistant socio-éducatif		1	1	1
Agent social		1	0	0
Agent spécialisé des écoles maternelles de 1 ^{ère} classe	35h	6	6	6
Filière Animation		9	9	9
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	35 h	1	1	1
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	35h	1	1	1
Adjoint territorial d'animation	35h	7	7	7
Filière Technique		22	19	17
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	35h	1	1	1
Agent de maîtrise	35 h	1	1	1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	35h	2	1	0
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	35h	4	3	1
Adjoint technique territorial (dont ASVP)	35h	11	10	11
Adjoint technique territorial	27h	0	1	1
Adjoint technique territorial	26h	2	1	1
Adjoint technique territorial	12h30	1	1	1
Total des emplois permanents		48	43	39

Tableau des emplois non-permanents :

Tableau des emplois permanents		
Grade	Temps	Nbre de postes au 1 ^{er} octobre 2020
Filière Administrative		1
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	35h	1 remplacement en cours
Adjoint administratif	35h	0
Filière Animation		5
Adjoint territorial d'animation	NC	5 (renforts)
Filière Technique		8
Adjoint technique territorial	35h	8
Total des emplois non permanents		14

O6. Travaux : attribution des marchés relatifs à la halle récréative

Monsieur le Maire, Olivier VIEMONT, rappelle que dans le cadre du projet de construction d'une halle récréative, il a été procédé à une consultation des entreprises pour les 9 lots de travaux définis par le maître d'œuvre. Une fois remises et ouvertes, les offres ont été analysées par l'équipe de l'architecte Frédéric TEMPS. Des précisions techniques ont été demandées et les offres des candidats ont été vérifiées. Un classement des offres a été arrêté par la maîtrise d'œuvre en fonction des critères de jugement indiqués dans le Règlement de la Consultation.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 10 août 2020 afin de donner son avis sur l'ensemble des offres ainsi proposées.

ENTENDU l'exposé de Monsieur Olivier VIEMONT, Maire de Monnaie,

VU le rapport d'analyse des offres du Maître d'œuvre,

VU l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres réunie en séance le 10 août 2020,

Voix pour	21
Voix contre	1
Abstentions	4

Jean-Marc SCHNEL

Laurence MARI, Fabrice ALLAMÉLOU, Marie-Christine POURADIER,
David LEVIEUGE

Attribue les marchés publics de travaux comme suit :

		Raison sociale	Adresse	Proposition du Moe	PSE
Halle (charpente métal, couverture toile, fondations)	lot 1	SMC2	250 rue du Petit Bois 69440 Mornant	290 949,00 €	
Sanitaires modulaires	lot 2	S.N.S.	2 Allée Emile Delahaye 37320 Esvres	48 500,00 €	
Démolition - Gros oeuvre-VRD	lot 3	Maçonnerie BERNEUX	ZI rue de la Ferronnerie 37530 Nazelles-Négron	183 981,06 €	7 306,56 €
Etanchéité	lot 4	SMAC	10, 12 rue de Belgique 37100 Tours	14 996,13 €	
Bardage	lot 5	Boussiquet	10, Rue Emile Delataille 37500 Chinon	5 511,68 €	
Menuiseries extérieures-serrurerie	lot 6	gsa5	ZA DE CHATENAY 37210 Rochecorbon	23 140,00 €	
Electricité	lot 7	BIGOT	1-3, rue Cuper - ZA Croix Boissée 41000 Blois	14 407,91 €	
Plomberie	lot 8	JLJ	1 rue Edouard André 37150 La Croix-en-Touraine	2 685,00 €	
Peinture	lot 9	FREHEL	54 rue des Douets 37100 Tours	2 571,41 €	

TOTAL € HT =	586 742,19 €	7 306,56 €
TOTAL € HT (base+PSE)	594 048,75 €	
TVA 20 % =	118 809,75 €	
TOTAL € TTC =	712 858,50 €	

Dit que les crédits sont inscrits aux budgets primitif et supplémentaire 2020,

Charge Monsieur le Maire de régler toutes les modalités relatives à ces attributions et l'autorise à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait à Monnaie, le 02 octobre 2020



Le Maire,

Olivier VIÉMONT